



À tous les responsables des écoles

Assemblée Générale annuelle de l'Association régionale de Chaudière-Appalaches

Date : dimanche le 22 mai à 10.00 heure

Lieu : Au Restaurant Pub St-Gilles
1600, rue Principale, St-Gilles
418-888-1266

***Cette invitation doit être affichée dans votre local de cours
une semaine avant la réunion***

Ordre du jour de l'A.G.A du 22 mai à 10.00 heure

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Vérification de la régularité de la convocation.
3. Vérification du quorum.
4. Élection d'un président d'assemblée.
5. Élection d'un secrétaire d'assemblée.
6. Adoption de l'ordre du jour.
7. Adoption du procès-verbal de la dernière A.G.A.
8. Rapport du président.
9. Rapport financier.
10. Calcul des affiliations 2013-14

11. Jeux du Québec 2017.
12. Cours PNCE, premiers soins et arbitrage et autres (calcul et remboursement).
13. Kit de pointage électronique
14. Varia.....

15. Nomination du nouveau conseil d'administration

16. Nomination d'un président et secrétaire d'élections.
17. Élection du nouveau bureau de direction. Présidence...trésorerie
18. Délégués à l'A.G.A de la FTQ 2016.
19. Levée de l'assemblée.

André Poulin, président
360, route 112 St-Pierre-de-Broughton G0N-1T0.
418-427-3844
E-MAIL : andre.pouli@cgocable.ca

Les conseils d'administrations doit être former de 5 à 8 personnes et les mandats sont soit de deux ans, soit de un an et leurs fonctions comme membres de leur conseil d'administration est de faire appliquer sur leurs régions, le règlement numéro deux de l'ATQ.

Les personnes intéressées à postuler pour remplir les fonctions administratives de leurs régions doivent être membre en règle de la fédération et être intéressé à développer le taekwondo sans s'attendre à avoir des retombées personnelles. Toutes des écoles doivent avoir un représentant au siège du C.A.

N.B. pour assister a l'AGA de la fédération, il faut avoir été présent à l'AGA de l'association régionale.